

Info flash n°3

Juin 2014

RASSEMBLEMENT DEVANT le CONSEIL REGIONAL

Lors de la matinale dédiée au SPRO

LE MERCREDI 2 JUILLET à 9h

9 rue St Pierre Lentin

(quartier cathédrale et Rectorat)

ORLEANS

Le Snés-FSU et la FSU Centre appellent les conseillers d'orientation-psychologues et les directeurs de CIO (mais aussi tous les personnels de l'Education Nationale qui le souhaitent) à se rassembler devant le Conseil Régional le 2 juillet à 9h lors de la matinale dédiée au SPRO (lancement en quelque sorte du SPRO) afin de dénoncer une naissance prématurée d'un service qui ne respecte pas les engagements pris au niveau ministériel. A ce jour, aucune convention nationale type n'a été signée comme cela a été annoncé par le ministère de l'Education nationale lors des groupes de travail-métier sur les missions des co-psy et les CIO et la circulaire de rentrée (annexe 9). Dans la Région aucune convention n'a été actée. Et le cahier des charges proposé ne respecte nullement les termes de la loi du 5 mars 2014. Le Snés-Fsu et la Fsu Centre ont proposé de nombreux amendements non pris en compte.

Le Région veut imposée sa conception unilatérale de l'orientation et le cadre peu démocratique dans lequel est discuté la mise en place du SPRO - le Comité de Coordination Régional de la Formation Professionnelle - ne permet aucun débat . Il n'est qu'une chambre d'enregistrement et tout se discute en groupe de travail dont sont exclues les organisations syndicales.

Ce qui est sûr c'est que le SPRO est une préfiguration d'une fusion à terme des différentes structures si nous ne sommes pas vigilants.

Si on se réfère au cahier des charges proposé par la Région Centre, le SPRO c'est :

- **aucune différenciation des publics**
- **la mutualisation des moyens (ce qui veut plutôt dire une diminution des moyens)**
- **l'uniformisation des pratiques par la « professionnalisation » des personnels (et à terme un appauvrissement de nos métiers respectifs).**
- **le pilotage par la Région de la chaîne Orientation/Formation/emploi (à Poitiers, Limoges, Orléans ?)**
- **faire de l'orientation un outil pour répondre aux besoins économiques locaux (entendre diriger les personnes sur les métiers porteurs ou en tension).**

Nous demandons le report de la mise en place du SPRO dans la Région dans l'attente de la convention nationale type qui déterminera les conditions dans lesquelles l'Etat et la Région cordonneront l'exercice de leurs compétences respectives dans la Région.

Notre métier doit être préservé. L'orientation des élèves, des étudiants, le 1^{er} accueil des adultes et le suivi des décrocheurs exigent :

- ♦ **Le maintien de tous les CIO (le Snes s'oppose notamment au « regroupement » des CIO d'Orléans Centre et d'Orléans la Source)**
- ♦ **l'assurance de budgets de fonctionnement à la hauteur des missions qui sont les nôtres**
- ♦ **un recrutement massif de conseillers d'orientation-psychologues à la hauteur des besoins des élèves et de leur famille (1 poste sur 5 est actuellement vacant)**
- ♦ **de doubler le nombre de postes de conseillers d'orientation-psychologues dans l'académie.**

Au lieu de mutualiser les moyens, créons plutôt des postes à pôle emploi pour accueillir et accompagner les demandeurs d'emploi, dans les missions locales pour les 16-25 ans et dans les CIO pour le suivi au plus près des élèves et la construction de leurs projets d'études et/ou professionnels.